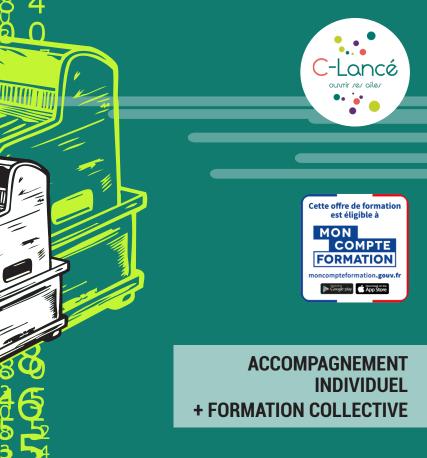


7323



Comptabilité et Gestion pour non comptable

Réaliser les opérations courantes comptables d'une TPE



Objectif de la formation

Comprendre la logique comptable et lire les principaux documents comptables. Mettre en place une organisation comptable au jour le jour. Etablir une relation de confiance avec vos partenaires financiers et comprendre leur rôle. Evaluer les besoins en financement pour assurer le développement de l'activité. Construire et faire évoluer le plan de trésorerie.

Compétences attestées

- Mettre en place l'organisation comptable de l'entreprise en déterminant des indicateurs de contrôle pertinents
- · Etablir un plan financier prévisionnel
- Traiter les opérations comptables courantes (factures clients, factures fournisseurs, salaires, charges, frais, éléments banque...)
- Appliquer les processus liés aux opérations particulières de gestion en lien avec les clients
- Gérer les stocks et/ou offres de services
- Superviser et contrôler les risques d'écarts entre le prévisionnel et le réalisé
- Interagir avec les différents acteurs intervenant sur les opérations comptables de l'entreprise, en s'appuyant sur une lecture éclairée des documents comptables

Méthodes / Modalités pédagogiques

Un accompagnement réalisé par expert formateur C-Lancé sous forme de jours de formation en collectif en présentiel (ou en distanciel type visioconférence) et RDV individuels en synchrone en présentiel (ou en distanciel type visioconférence).

Suivi régulier dans la mise en place : appropriation, analyse des résultats, actions correctives

Modalités d'accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation. Le premier contact avec C-Lancé permettra de recueillir les besoins éventuels d'adaptation.

Référente handicap : Fabienne ZALIVADNI - 06 66 19 51 30 fabienne.zalivadni@c-lance.fr

Le + C-Lancé : Une formation sur-mesure qui s'adapte aux besoins de chacun

Modalités d'évaluation

Projet professionnel portant sur la mise en place d'une organisation comptable pour une TPE avec remise d'un rapport et soutenance orale. QCM portant sur les connaissances théoriques de la gestion des opérations comptables courantes d'une TPE.

Public

La formation s'adresse aux entrepreneurs et gérants de TPE souhaitant acquérir les compétences complémentaires leur d'assurer permettant opérations gestion des comptables courantes de leur entreprise.

Prérequis:

Expérience professionnelle minimum : 1 à 3 ans selon le diplôme, maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur, aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées. Ces prérequis seront validés au travers d'un entretien préalable.

Durée de la formation

35 heures dont 28h en collectif en présentiel (ou en distanciel type visioconférence) et 7h en RDV individuel en présentiel (ou en distanciel type visoconférence).

Formateurs

Nos formateurs sont spécialisés dans la création, la gestion et le développement d'activité.

Nouvelle formation:

Indicateurs à venir

Dates et lieux

Pour les dates, consulter notre site internet ou contactez-nous contact@c-lance.fr

Délais d'accès : 14 jours minimum

Maison de l'Entreprise

6 Esplanade Anna MARLY 44600 Saint-Nazaire

Maison de l'Entrepreneuriat et des Transitions

1 rue Françoise Sagan 44800 Saint-Herblain

Contenu de la formation



Module 1 - Savoir lire et comprendre les documents comptables

- · Comprendre et lire un bilan, un compte de résultat et un plan comptable
- · Etablir et gérer un plan de trésorerie.
- Effectuer les déclarations sociales et fiscales
- Etablir une relation de confiance avec les partenaires de l'entreprise : expert-comptable, banquier

Module 2 - Tenir la comptabilité au jour le jour

- Comprendre les mécanismes de TVA et la déclaration de
- Gérer et déclarer les autres taxes
- · Appliquer les règles de facturation : mentions obligatoires, facturation électronique
- Suivre les procédures administratives et respecter les obligations comptables
- Créer et utiliser des documents conformes aux obligations
- Connaître les démarches liées aux déclarations obligatoires

Module 3 - Réaliser le prévisionnel financier de l'activité

- Construire les hypothèses de chiffre d'affaires
- Evaluer le besoin en fonds de roulement (BFR)
- · Savoir calculer les charges liées à l'activité
- · Réaliser un compte de résultat prévisionnel
- Anticiper les écarts entre le réel et le prévu (recettes et dépenses)
- Créer un tableau de supervision cohérent avec son activité

Module 4 - Assurer le pilotage de l'entreprise

- Préparer le pilotage et la gestion comptable quotidienne
- · Déterminer les indicateurs de contrôle
- · Construire les tableaux de bord et les tableaux budgétaires

Module 5 - Mettre en place et suivre l'organisation comptable de l'entreprise

- Prévenir et gérer le recouvrement des impayés
- · Gérer et optimiser les stocks et/ou offres de services
- · Connaître et utiliser des outils de gestion d'activité (logiciels de trésorerie, de facturation, comptabilité, etc.)

La formation mène à la certification RS6485 enregistrée au Répertoire Spécifique France Compétences le 21/12/2023, intitulée 'Réaliser les opérations cornptables courantes d'une TPE' et détenue par CREACTIFS.

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6485



